



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ÉVITEZ LES COMPLICATIONS DE LA GRIPPE SAISONNIÈRE. FAITES-VOUS VACCINER !

Beauceville, le 22 octobre 2010 - Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) invite toute la population à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Des cliniques de vaccination sans rendez-vous se tiendront dans les différentes municipalités de la région du 1^{er} novembre au 4 décembre 2010. **Le vaccin est gratuit pour les personnes ciblées.**

Les personnes ciblées sont celles de 60 ans et plus, les personnes atteintes d'une maladie chronique, les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes en bonne santé (2^e et 3^e trimestre). Les proches de ces groupes, l'entourage des bébés de moins de 6 mois et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux profitent également de la vaccination gratuite.

Il est possible pour la population de se présenter à l'un ou l'autre des endroits de vaccination, peu importe le lieu de résidence. Lors de la visite, il est recommandé de porter un vêtement à manches courtes. De plus, il est obligatoire de présenter sa carte d'assurance maladie. Enfin, le calendrier de vaccination est entre autres accessible sur le site Web du CSSSB au www.csssbeauce.qc.ca et en contactant les cinq CLSC de notre région aux numéros suivants :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| - CLSC de Saint-Georges: 418 228-2244 | - CLSC de Saint-Joseph-de-Beauce: 418 397-5722 |
| - CLSC de Beauceville: 418 774-5722 | - CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce: 418 582-3355 |
| - CLSC de La Guadeloupe: 418 459-3441 | |

Afin d'éviter les frais interurbains, un numéro sans frais peut être utilisé pour contacter les cinq CLSC soit le 1-866-271-0971.

Pourquoi se faire vacciner?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec rappelle que la vaccination est le meilleur moyen de prévenir la grippe saisonnière et de se protéger contre les complications liées à celle-ci. De plus, il recommande que les personnes ciblées soient vaccinées annuellement parce que les virus qui causent la grippe évoluent continuellement. Pour que le corps humain puisse fabriquer des anticorps contre ces nouveaux virus, il est recommandé de se faire vacciner à chaque année. Cette année, le vaccin inclut une protection contre le virus pandémique de la grippe A(H1N1). Le vaccin est sécuritaire et la plupart des gens qui se font vacciner n'éprouvent aucun effet secondaire. Pour plus d'information sur celui-ci, vous pouvez contacter Info-Santé au 811

La campagne de vaccination va dans le sens de la promesse de service du CSSSB qui est : « Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé. »

-30-

Source : Sylvie Thompson
Agente d'information
Service des communications
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Tél. : 418 774-3304, poste 3508